

المملكة المغربية
ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵏ ⵍⴰⵎⴰⵔ
Royaume du Maroc



Lettre de la Probité N°1

Éditée à l'occasion de la
Journée Nationale de la
lutte contre la Corruption

06 Janvier 2021

MOT DU PRESIDENT



Cette première lettre de la Probité, publiée par l'Instance Nationale pour la Probité, la Prévention et la Lutte contre la Corruption, coïncide avec la Journée Nationale de la Lutte contre la Corruption, célébrée le 06 Janvier de chaque année.

Une publication qui vise à faire un arrêt sur la situation de la corruption et son développement dans le monde, de manière générale et au Maroc de manière plus spécifique. Elle présente les événements majeurs et les principales réalisations qui ont marqué la période couverte.

Dans ce sens, l'Instance Nationale de la Probité, de la Prévention et de la Lutte contre la Corruption, a lancé plusieurs chantiers prioritaires, pour assoir les fondements qui concourent à la mise en place de son référentiel et à la structuration et au renforcement de ses capacités d'intervention, afin de pouvoir contribuer significativement au changement de cap visé pour un **nouvel horizon de mobilisation**, de **prévention** et de **lutte contre la corruption** dans notre pays.

Une approche stratégique qui s'impose dans un monde où les **pratiques de corruption ne cessent de se développer**, et se caractérisent par une complexité grandissante, accentuée d'un côté par une **révolution digitale** porteuse à la fois d'opportunités et de risques, et favorisée de l'autre par l'évolution des **modes de transactions et des flux financiers**.

Sur le plan national, la corruption, avec ses avancées, ses contraintes et les résistances au changement que rencontre ce chantier national, se trouve en tête des facteurs qui **sapent les fondements de l'État de droit** et favorisent les différentes formes de privilèges, de clientélisme et de népotisme, remettant ainsi en cause **l'égalité des chances**, et celle d'avoir accès aux moyens de produire et d'assurer les conditions d'une meilleure et **plus équitable répartition des richesses**.

Ce contexte déjà difficile, s'est vu aggravé par les conséquences de la **crise sanitaire COVID-19**, doublée d'une **crise économique** des plus lourdes qu'a connues le monde depuis un siècle, avec des **répercussions** encore plus importantes sur le **plan social**. En effet, cette crise n'est pas de nature à améliorer les choses. Bien au contraire, elle présente des risques d'amplification de la corruption sous ses formes connues, et d'en générer de nouvelles.

Le **Maroc** se trouve aujourd'hui plus que jamais face à de **grands défis**. Il se doit d'opérer les **inflexions majeures** qui s'imposent, en veillant à accélérer les réformes structurelles, pour créer les conditions favorables au **nouveau modèle de développement souhaité**. Un développement soutenu, inclusif et durable, qui fait de la **transparence** et de la **gouvernance responsable** un socle incontournable pour pouvoir satisfaire les besoins et les **attentes légitimes des citoyens**, des générations actuelles et celles à venir.

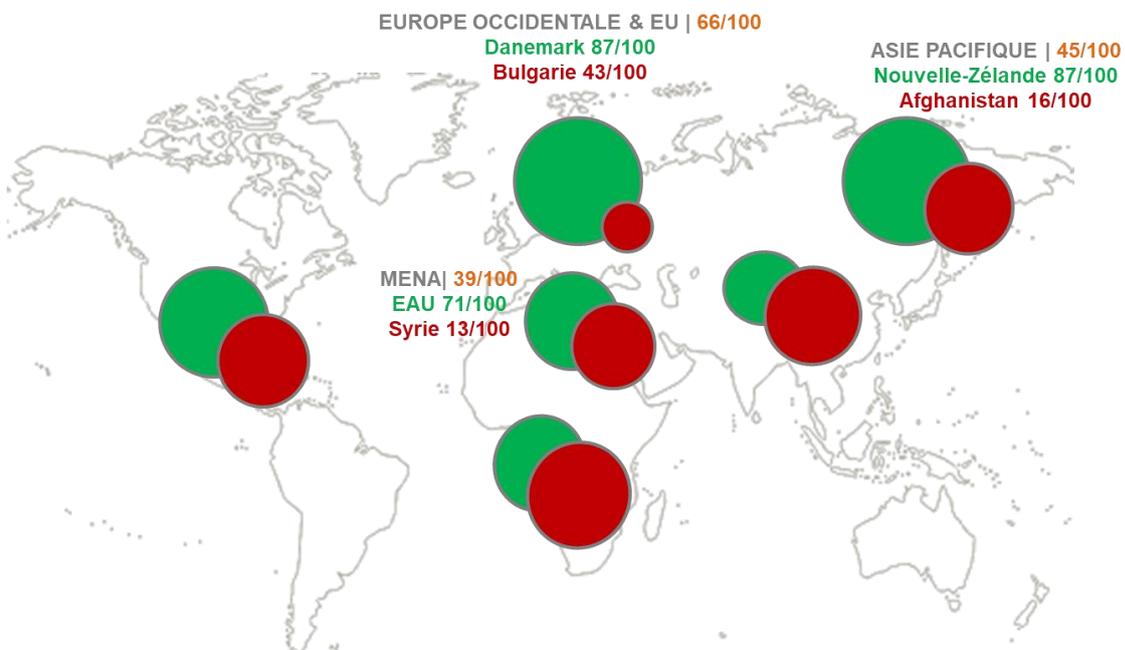
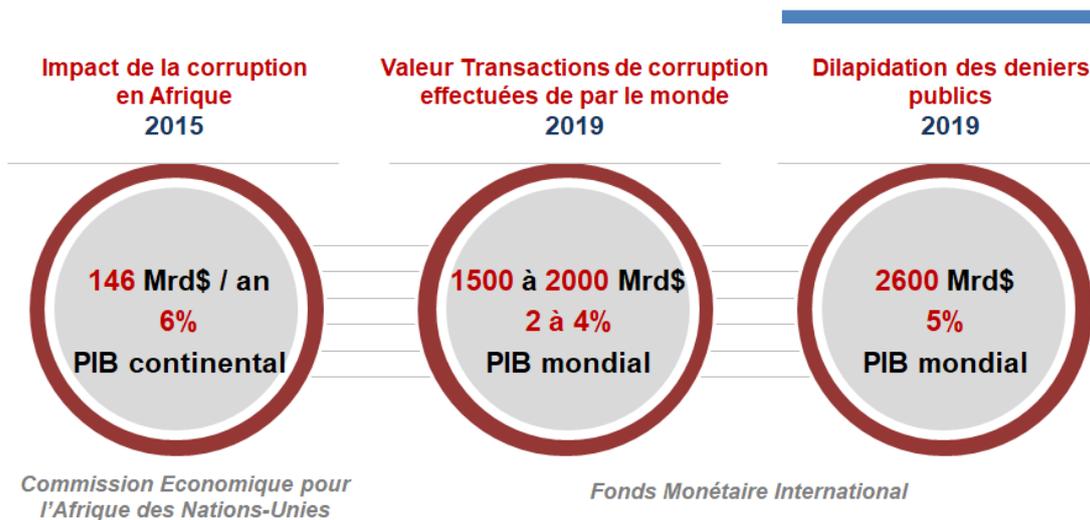


Mohammed Bachir Rachdi

CONTEXTES MONDIAL ET NATIONAL

Situation de la Corruption au niveau Mondial : Chiffres Clés et Tendances par Région

Quelques chiffres et indicateurs alarmants, publiés dans des rapports d'institutions internationales, pour apprécier la gravité des effets de la corruption sur la déperdition et le détournement des ressources dans différentes régions et pays dans le monde.

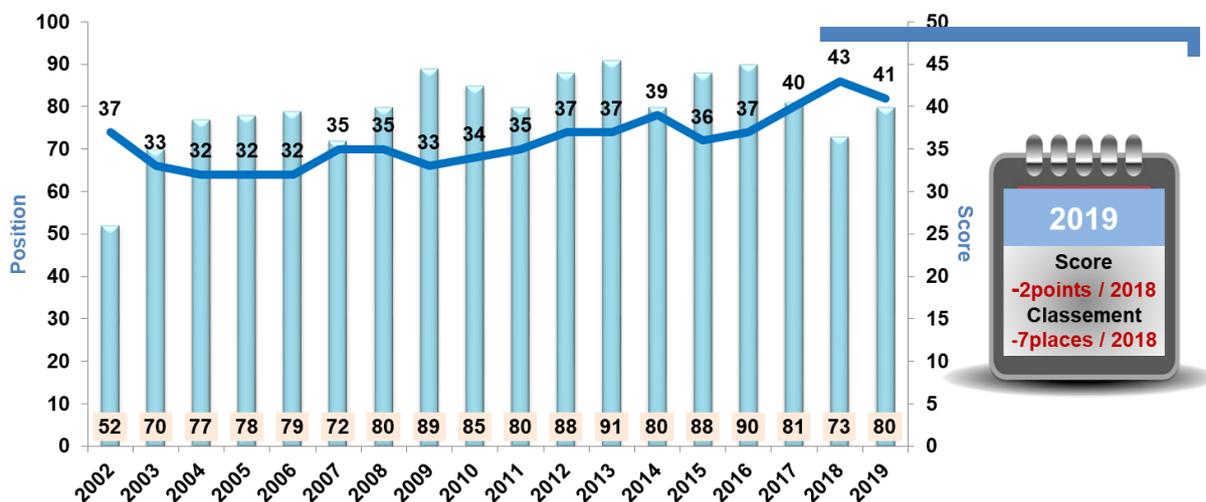


LEGENDE
 REGIONS | Score moyen
 Score le + élevé
 Score le + faible

*Source : Indice de Perception de la Corruption_Transparency International_Edition 2019

Évolution de la Corruption au niveau National : Tendances et Chiffres Clés

Malgré les efforts indéniables déployés, le Maroc continue d'enregistrer des résultats mitigés relevés par des évolutions en dents de scie dans la plupart des classements internationaux. Les conclusions de plusieurs rapports nationaux et internationaux mettent en relief la persistance du caractère endémique de la corruption au Maroc.



*Source : Indice de Perception de la Corruption_Transparency International_Edition 2019

Aussi, en référence à l'Édition 2019 de l'IPC de Transparency International, il ressort que la position du Maroc depuis plus de 15 ans se caractérise par une relative stagnation, avec un classement oscillant entre la 73^{ème} et la 90^{ème} position, et une note qui est restée inférieure à 43 sur 100 (loin même de la moyenne de 50).

Le classement des pays, selon la même source, montre que le Maroc a perdu 7 places en 2019, pour s'établir au 80^{ème} rang mondial sur 180. Et son score a perdu deux points, passant de 43 points sur 100 en 2018 à 41 points sur 100.

RETROSPECTIVE [1/2]

Rapport Annuel au titre de 2019 : Une production scientifique riche, pour approfondir la connaissance objective du phénomène de la corruption et pour orienter l'action stratégique en conséquence

Le premier rapport annuel de l'INPPLC fournit une analyse de la réalité de la corruption au Maroc et des perspectives de renforcement des fondements de la probité et de la lutte contre ce phénomène. Il donne également un aperçu complet sur les réalisations pendant la période couverte, et ce à travers six chapitres organisés comme suit :



1- Un diagnostic de la situation de la corruption au niveau mondial, régional et national. Il intègre la synthèse de l'étude approfondie de l'évolution de la corruption au Maroc (*objet d'un rapport détaillé*) et met en lumière les facteurs affectant la situation insatisfaisante du Maroc et en examine les raisons.

2- Une analyse historique, qui dégage les avancées et les limites des politiques publiques menées par le Maroc, avec un zoom sur la période d'activité de l'ICPC (*le détail étant développé dans le premier rapport dit de démarrage, préparé par l'Instance en février 2019*).

3- La vision de l'Instance relative au Nouveau Modèle de Développement, et dans le même prolongement, les principes et fondements du cadre légal et institutionnel pour permettre à l'Instance de jouer pleinement son rôle (*2 rapports détaillent ces dimensions*).

4- Les réalisations et les efforts pour la mise en place des cadres organisationnels et fonctionnels, ainsi que le développement des capacités, notamment par la structuration de l'observatoire, de l'organe chargé des investigations ainsi que les autres structures en charge de la mobilisation et de l'interaction avec la société civile et le développement de la stratégie de présence dans les réseaux sociaux... (*plusieurs rapports viennent détailler ces différents volets structurants pour le travail de l'Instance*).

5- En relation avec ses missions de supervision, de coordination, de suivi de l'exécution et d'évaluation des politiques publiques, ce chapitre présente la synthèse des travaux réalisés par l'instance en relation avec la SNAC et les orientations qui en découlent (*2 rapports sont produits à cet effet*).

6- Le dernier chapitre regroupe les principaux éléments relatifs aux avis et recommandations émis par l'Instance pendant la période écoulée (*un rapport regroupe les détails de ces avis, analyses et recommandations*).

RETROSPECTIVE [2/2]

Le Rapport 2019 est accompagné de 9 rapports thématiques qui approfondissent l'analyse et présentent les perspectives d'évolution à venir. Ils sont structurés selon les trois volets ci-après :



D'abord, des rapports pour créer les conditions d'une dynamique qui crédibilise le changement de cap en matière de lutte contre la corruption

Rapport de Démarrage – Février 2019

Analyse globale de la période ICPC, avec les obstacles et les difficultés rencontrés ainsi que les acquis et les avancées des dix dernières années. Consolidation de l'ensemble et présentation des grandes lignes et des conditions de transition vers la nouvelle vision de l'INPPC.

Pour un Nouveau Modèle de Développement – Mai 2020

Analyse objective des limites et des freins que connaît le Maroc en matière de développement, et présentation des orientations majeures pour permettre de dépasser les limites relevées et d'inscrire le pays sur la voie d'un développement soutenu, inclusif et durable, garantissant une plus grande ouverture sur le Citoyen, comme Cible et Acteur, à même de restaurer la confiance et d'assurer adhésion et réussite à un modèle de société co-construit.

Stratégie Nationale Anti-Corruption

Pour une nouvelle dynamique d'ensemble – Février 2019 m-à-j en 2020

Rapport d'orientation pour la restructuration de la SNAC et la précision de ses contenus et l'articulation de ses projets et actions, ainsi que la revue de son cadre de gouvernance et de ses outils de suivi et de pilotage.

L'objectif étant de dépasser les limites observées et d'améliorer l'efficacité et les impacts de ladite stratégie pour qu'ils soient plus forts et perceptibles par les populations cibles et de faire de la SNAC un vrai cadre global et cohérent de prévention et de lutte contre la corruption.

D'autres rapports ont été orientés pour approfondir la connaissance objective et pour alimenter la décision politique en matière de prévention et de lutte contre la corruption

Situation de la Corruption au Maroc

Analyse approfondie de l'IPC – Juillet 2020

Etude approfondie des différentes données et facteurs composant l'IPC, dans l'objectif d'établir une lecture de la situation de la corruption au Maroc, plus objective et mieux ciblée, sur plusieurs dimensions, en tenant compte des situations et des évolutions pour chacun des facteurs et en distinguant ces derniers en fonction de leur niveau d'impact potentiel sur la situation globale de la corruption dans le pays.

Une lecture qui se veut analytique quantitativement et qualitativement, et qui décortique ce principal indicateur mondial de mesure de la perception du niveau de la corruption dans le secteur public, tout en tenant compte des limites qu'il présente.

Analyses, Avis & Recommandations – Mai 2020

Analyses, avis et recommandations émis par l'Instance, depuis début 2019, en lien avec la lutte contre la corruption ainsi que les sujets qui s'y rapportent tels que le renforcement de la politique pénale en la matière, le renforcement de la gouvernance sous toutes ses formes, la simplification des procédures, l'administration électronique, l'intégrité dans le financement politique, le conflit d'intérêts, l'amélioration de la dénonciation, des voies de recours et des mécanismes de reddition des comptes et bien d'autres sujets.

Une troisième et dernière catégorie de rapports a été consacrée au cadrage et à la construction des fondements de l'action de l'Instance

Etude et Orientations pour l'Observatoire – Juillet 2019

Préparation de la mise en place de l'Observatoire de l'Instance, en tant qu'organe majeur pour l'approfondissement de la connaissance objective du phénomène de la corruption, de ses manifestations, des politiques et actions menées pour le combattre, l'évaluation de leur efficacité et de leur impact.

Etude et Orientations pour la Stratégie de Communication – Juillet 2019

Orientations stratégiques qui couvrent les différentes dimensions de communication, par objectif et par population cible, que l'institution est amenée à déployer. Prenant appui sur les orientations générales de l'INPPLC, elle est traduite en objectifs spécifiques, par axe de communication, par cible et par nature de messages, avec un choix approprié des supports et des outils de communication.

Société civile et Médias Sociaux – Octobre 2019

Définition d'une approche de mobilisation et d'un cadre d'interaction avec les acteurs de la société civile et des médias. Pour cela, il a été procédé à une analyse de l'évolution de la société civile marocaine et des apports et fragilités qui y sont associés, afin d'identifier les perspectives de coopération pour un élargissement effectif du front national de résistance et de lutte contre la corruption.

Par ailleurs, ce rapport s'est penché sur la définition des orientations de la stratégie digitale de l'Instance et l'interaction avec les réseaux sociaux.

Pour faire connaître ces publications, l'INPPLC a organisé une conférence de presse le 17.09.2020, lors de laquelle ont été présentés les éléments saillants du 1^{er} Rapport annuel de l'Instance au titre de l'année 2019, ainsi que les contenus des rapports thématiques et détaillés qui l'accompagnent.



[FOCUS]

VISION STRATEGIQUE DE L'INPPLC

Une vision qui tire ses racines des dispositions constitutionnelles

Consciente du rôle qu'elle a à jouer parmi l'arsenal institutionnel national, dans l'édification d'un large mouvement anti-corruption au Maroc, l'Instance s'est appuyée sur le capital accumulé pour jeter les fondements d'une vision cadrée par les dispositions constitutionnelles et légales, et caractérisée par des objectifs ambitieux et une exigence d'audace, pour décliner les missions et les larges attributions qui lui sont conférées.



« Pour une dynamique nationale forte, mobilisatrice, crédible ; fondée sur un changement profond et irréversible ; marqué par une tendance fortement baissière du fléau de la corruption ; et matérialisé par des résultats et des impacts perceptibles par le Citoyen, de nature à renforcer la confiance et à favoriser une large mobilisation »

L'atteinte des résultats est tributaire d'un changement en profondeur, qui doit mobiliser tous les acteurs concernés, avec un engagement fort dans le cadre d'une complémentarité institutionnelle et d'une articulation synergique des rôles et des responsabilités.

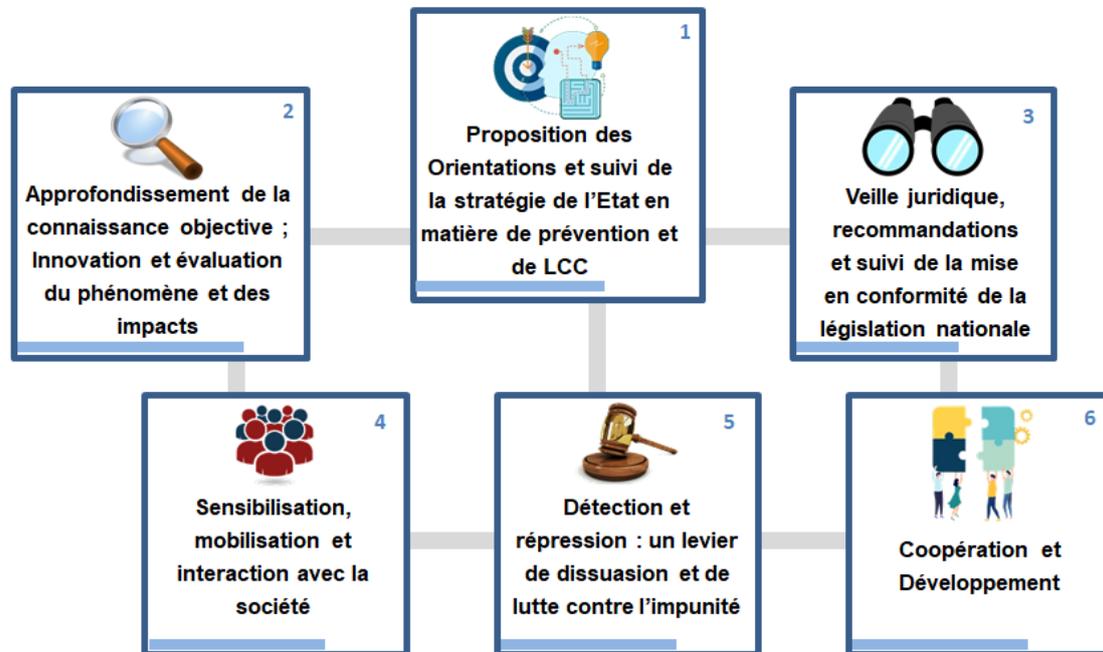
Cinq objectifs majeurs pour l'INPPLC dans le cadre de son ancrage institutionnel

Pour matérialiser sa vision, l'Instance a défini cinq objectifs stratégiques fondamentaux, structurés selon une logique d'articulation forte, de cohérence d'ensemble et de recherche d'amplification continue des impacts dans le temps, pour lesquels sont présentées ci-après les finalités principales :



Une vision déclinée selon six axes stratégiques

Pour créer le cadre qui abrite sa vision et en favoriser la déclinaison, l'Instance a retenu six axes stratégiques, qui sont conçus dans une logique de complémentarité et d'interdépendance, pour permettre une couverture optimale de ses missions :



- **AXE 1** : La proposition des orientations et le suivi de mise en œuvre de la stratégie de l'Etat en matière de prévention et de lutte contre la corruption, de promotion des valeurs de probité, d'éthique et de transparence et d'installation des règles de bonne gouvernance et de suprématie de la loi ;

L'assurance d'une forte synergie entre les intervenants, à travers la supervision, la coordination et le suivi des politiques publiques et des actions rentrant dans son domaine.

- **AXE 2** : L'approfondissement de la connaissance objective: entre innovation et évaluation du phénomène de la corruption et de ses impacts ;
- **AXE 3** : La veille juridique, la proposition de recommandations et le suivi de la mise en conformité de la législation nationale, avec les normes et conventions internationales ratifiées par le Maroc ;
- **AXE 4** : La sensibilisation, mobilisation et interaction avec les différentes composantes de la société, dans une logique où elles sont considérées comme cibles et comme acteurs ;
- **AXE 5** : La détection et l'investigation concernant les actes susceptibles de constituer des violations administratives, financières ou pénales, pour les mettre sur la voie de l'application de la loi, et d'en faire un levier de dissuasion et de lutte contre l'impunité ;
- **AXE 6** : La structuration et l'innovation en matière de coopération, pour un enrichissement mutuel et une consolidation des apports et des expériences.

[FOCUS] E V E N E M E N T I E L 1/5

Rabat, 07 & 08 janvier 2020

« Troisième Conférence des Etats Parties à la Convention Arabe de Lutte contre la Corruption »



➤ Le Maroc a accueilli les 7 et 8 janvier 2020 à Rabat, les travaux de la **troisième Conférence des États Parties à la Convention Arabe de Lutte contre la Corruption**, organisée conjointement entre la Ligue des Etats Arabes et l'INPPLC, présidente en exercice de la 2^{ème} session.

- La première journée a connu l'organisation d'un **forum arabe** placé sous le thème « **Stratégies nationales anti-corruption : approche participative, globale et intégrée, garante d'efficacité et d'impact optimal** », marqué par la participation du Chef du Gouvernement, d'officiels marocains, des présidents et représentants des autorités et instances de lutte contre la corruption dans les pays arabes, d'experts, de chercheurs, ainsi que de représentants de la société civile et d'institutions nationales, régionales et internationales œuvrant dans ce domaine ;
- **La deuxième journée a été dédiée à la rencontre officielle des délégations des Etats Parties à la Convention Arabe de Lutte contre la Corruption** : La Jordanie, le Bahreïn, la Tunisie, l'Algérie, l'Arabie Saoudite, le Soudan, l'Irak, le sultanat d'Oman, la Palestine, le Qatar, le Koweït, l'Egypte, les Emirats Arabes Unis et le pays hôte, le Maroc. Ont été aussi présents à cette rencontre, en qualité d'observateurs, les délégations du Yémen, de Libye et de la Mauritanie, ainsi des ONG nationales et internationales.

Les travaux de ladite session ont porté sur le suivi d'implémentation des décisions de la 2^{ème} conférence des Etats Parties de la Convention Arabe de lutte contre la corruption, ainsi que la discussion du rapport et des recommandations de la 3^{ème} réunion du comité ouvert d'experts gouvernementaux des États Parties à la Convention Arabe de Lutte contre la Corruption.



Le 8 janvier 2020, le Maroc a été réélu à la présidence de la troisième session de la Conférence des États Parties à la Convention Arabe de Lutte contre la Corruption, en la personne de M. Mohamed Bachir Rachdi, Président de l'INPPLC.

- **Les participants ont approuvé également une résolution proposée par le Maroc** et portant sur la modification de l'appellation de "la Commission à composition non limitée des experts gouvernementaux", en la remplaçant par "la Commission à composition non limitée des experts gouvernementaux et des représentants des instances indépendantes dans les États parties à la Convention Arabe de Lutte contre la Corruption". Une autre résolution a été approuvée et qui prévoit la tenue de ladite commission deux fois au moins par session et la création d'un groupe de travail thématique dans les domaines afférents à la probité et à la prévention et la lutte contre la corruption.
- Ces résolutions sont à même d'offrir à la commission des experts, la possibilité d'approfondir **l'examen de nombreux sujets et de présenter des recommandations** à la Conférence des États parties, favorisant ainsi la mise en œuvre des dispositions de la Convention et le renforcement de la coopération.

[FOCUS] E V E N E M E N T I E L 2/5

Tanger, 03 & 04 mars 2020

« Atelier à Tanger sur "L'innovation dans le domaine de la prévention de la corruption" »



➤ **Tanger a accueilli les 3 et 4 mars 2020, un atelier régional sur le thème "Innovation dans le domaine de la prévention de la corruption", organisé en coopération entre l'INPPLC et "le Programme des Nations Unies pour le développement" (PNUD).**

- Cet atelier a vu la participation de plus de **50 responsables** en provenance de la Jordanie, de la Tunisie, de la Palestine, du Liban, d'Égypte et du Maroc, représentant des départements gouvernementaux, des organismes anti-corruption des organisations de la société civile et d'experts spécialisés dans le domaine.



➤ L'objectif de cet atelier, qui s'inscrit dans le cadre de la troisième phase du Projet régional de lutte contre la corruption et de renforcement de l'intégrité dans les pays arabes du Programme des Nations Unies pour le développement, mis en œuvre en partenariat avec l'Agence coréenne de coopération internationale, était de permettre aux participants

de **se familiariser avec les dernières approches innovantes dans le domaine de la prévention de la corruption et ses expériences réussies dans le monde ainsi que sur les moyens d'utiliser ces innovations au service des efforts nationaux et régionaux dans la région**, en particulier ceux liés à la gestion des risques, à l'orientation comportementale, à l'utilisation des technologies, au contrôle sociétal, au travail collectif et à l'immunisation de la rédaction juridique contre la corruption.

- Cet atelier régional a donc constitué l'occasion d'échanger sur les meilleures pratiques internationales dans le domaine de l'emploi de l'innovation et de l'exploitation du développement technologique afin de **cerner les niches de corruption en s'ouvrant aux dernières approches innovantes en matière de prévention de la corruption et ses applications réussies dans le monde.**

[FOCUS] E V E N E M E N T I E L 3/5

Rabat, 23 décembre 2020

« Bonne gouvernance et lutte contre la corruption dans le secteur des assurances »



➤ Webinaire co-organisé par l'ACAPS et l'INPPLC, sur « **la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption dans le secteur des assurances** », qui vient consolider les efforts de mise en œuvre d'actions conjointes pour le renforcement de la gouvernance et la prévention et la lutte contre la corruption dans le secteur financier ;

- Événement qui s'inscrit dans le cadre d'un **processus de coopération** engagé depuis près d'un an entre les **autorités de supervision du secteur financier (BKAM, AMMC, ACAPS) et l'INPPLC**, consacrant la volonté partagée de faire rayonner la probité et la transparence dans cet écosystème ;
- Conférence marquée par la **participation de plus de 150 personnes et d'un riche panel d'experts et d'institutions nationales et internationales** (ACAPS, FMSAR, ACPR-France et Allianz Africa).



➤ De par sa position directe, **d'acteur et de régulateur** d'une part et celle de carrefour et de **canal de fluence** pour tous les autres secteurs, d'autre part, **le secteur financier a un rôle clé dans le renforcement du dispositif de prévention et de lutte contre la corruption** et contre les risques de blanchiment et de transferts des produits du crime.

Si ce rôle clé est de nature structurelle, il prend encore plus d'ampleur dans une période marquée par des conditions exceptionnelles liées à la crise mondiale de la COVID-19.

- S'agissant du **secteur financier au Maroc**, il est indéniable qu'il se positionne parmi les **fleurons de l'économie nationale** : il est régi par un cadre réglementaire inscrit dans une dynamique anticipative, en assurant une conformité avec les standards internationaux les plus avancés.
- Toutefois, il est important de **doubler de vigilance** pour observer une **conformité avancée aux normes anti-corruption**, pour anticiper tout risque d'exposition des acteurs marocains, à de lourdes sanctions, dans un environnement marqué par l'accélération de promulgation et d'application de législations extraterritoriales en matière de lutte contre la corruption, combinée avec une présence de plus en plus forte à l'international, et particulièrement dans des régions réputées à haut risque en la matière.
- **Le secteur des assurances**, composante importante des services financiers, semble avoir pris conscience, depuis déjà quelques années, de la nécessité de faire face à ce fléau. Il devrait consolider cette dynamique en **œuvrant vers l'implémentation de dispositifs de conformité et de prévention et de lutte contre la corruption au niveau des superviseurs et de leurs assujettis**.

[FOCUS] E V E N E M E N T I E L 4/5

Paris, 15 décembre 2020

« MOBIN 2020 : Promotion du dialogue public-privé en vue de la mise en place de cadres anticorruption performants »



➤ Le rendez-vous annuel du réseau **MENA-OCDE** pour l'intégrité dans le monde des affaires, **MOBIN**, co-présidé par le Président de l'INPPLC, a été organisé cette année sous le thème de la **Promotion du dialogue public-privé en vue de la mise en place de cadres anticorruption performants**.

- Sujet qui met en relief **l'intérêt de la jonction entre les sphères publique et privé** avec une articulation des rôles et des responsabilités, appuyée par un dialogue et une co-construction d'approches aussi stratégiques qu'opérationnelles.
- Le **dialogue Public-Privé est une approche adoptée au Maroc** de longue date, sous des formes diverses qui ont évolué dans le temps en fonction du contexte et des acteurs :
 - Implication du secteur privé au milieu des années 2000 dans l'élaboration du texte régissant l'ICPC, dont le Président nommé venait du secteur Privé.
 - Dans le même sens, le CNEA, présidé par le Chef du Gouvernement et instauré depuis une dizaine d'années comme plateforme de dialogue public-privé et de pilotage conjoint des plans d'amélioration de l'environnement des affaires, se caractérise également par une forte implication du secteur privé.
 - Enfin, le secteur privé a joué un rôle clé dans l'élaboration de la Stratégie Nationale Anti-Corruption, qui couvre la période 2015-2025, aussi bien dans la phase de consolidation du diagnostic qu'au niveau de la définition des axes stratégiques visant la réduction du phénomène de la corruption.

CONCLUSION

➤ **L'INPPLC place le secteur privé au cœur de ses axes stratégiques** et projette de renforcer davantage les liens et les cadres de partenariats, de nature à améliorer la transparence et les règles d'éthique dans un environnement des affaires assaini et favorable à l'investissement et la concurrence loyale, loin des labyrinthes de la corruption.



Pour assurer une évaluation objective de l'impact des politiques publiques en matière de prévention et de lutte contre la corruption à travers un approfondissement de la connaissance objective du phénomène et de ses manifestations, **l'Instance Nationale de la Probité a lancé une enquête nationale ciblée d'envergure** qui couvre pour la première fois le secteur privé, dans l'objectif d'analyser le phénomène de la corruption dans sa globalité du point de vue des citoyens et des entreprises.

[FOCUS] E V E N E M E N T I E L 5/5

Rabat, 21 2 janvier 2021

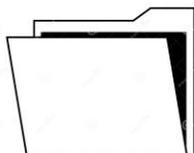
« Promotion de la Probité et Prévention des risques de Corruption dans le contexte de la Pandémie COVID19 »



➤ **Organisation par l'INPPLC d'un webinaire**, consacré à l'échange de bonnes pratiques avec les pays arabes signataires de la Convention Arabe de Lutte contre la Corruption, et plus particulièrement les experts en charge de la lutte contre la corruption dans ces pays.

➤ **Webinaire articulé autour de deux temps majeurs :**

- Partages d'expériences et de bonnes pratiques en matière de promotion de la probité et de prévention des risques de corruption dans le contexte de la pandémie COVID-19
- Focus sur le développement digital et son rôle dans le renforcement de la transparence et la détection des cas de corruption.



L'INPPLC, en partenariat avec le Département de la Réforme de l'Administration lance en ce début 2021 **une étude ciblée, financée par le Programme des Nations Unis pour le Développement, sur l'évolution de la corruption en période de crise sanitaire**. Celle-ci vise à identifier les nouvelles formes de corruption engendrées par le contexte de la pandémie, ainsi que leurs ampleurs et impacts sur les citoyens, les entreprises et l'économie de façon plus générale.



Instance Nationale de la Probité, de la Prévention et de la Lutte contre la Corruption

www.inpplc.ma

05 37 57 86 60

05 37 71 16 73

Avenue Annakhil, Immeuble High Tech, Hall B, 3ème et 4ème étages Hay Ryad –Rabat,